

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10/02/2025

1429 – JEANNE D'ARC. LE PREMIER PORTRAIT

5 mars -19 mai 2025 | Archives nationales | Paris - hôtel de Soubise (entrée gratuite)

Inauguration presse le 4 mars 2025 à 10h

En trois mois à peine, de la levée du siège d'Orléans (8 mai 1429) au sacre de Charles VII à Reims (16 juillet 1429), Jeanne d'Arc a renversé le cours de la guerre de Cent Ans.

Les représentations qu'on a d'elle sont toutes imaginaires. Une seule est contemporaine de son épopée. Conservé aux Archives nationales et plébiscité par le public pour ce quatrième rendez-vous du cycle *Les Remarquables*, ce petit portrait (6 cm de hauteur), qui figure en marge d'un registre judiciaire, est l'œuvre d'un greffier, Clément de Fauquembergue.

Miracle sur la Loire

Le 10 mai 1429 arrive à Paris une nouvelle stupéfiante. Les Anglais, qui assiégeaient la ville d'Orléans depuis près de six mois et paraissaient sur le point de s'en emparer, ont été mis en déroute par une « pucelle portant bannière ». Ce coup de théâtre est loin de ravir les Parisiens, qui tenaient depuis longtemps le parti du duc de Bourgogne, allié aux Anglais. Depuis 1422, ils reconnaissent pour roi légitime Henri VI de Lancastre, roi de France et roi d'Angleterre, et vouent une haine tenace à Charles VII, réfugié au sud de la Loire, dans ce qu'on appelle alors, par dérision, le « royaume de Bourges ».

Une administration française au service d'un roi anglais

Le régime franco-anglais, dit de « double monarchie », n'était pas rare dans l'Europe d'alors, chaque royaume conservant ses institutions, sa langue et ses coutumes. La principale juridiction du royaume était le Parlement de Paris, qui recevait les appels des sentences rendues par les tribunaux des pays ayant fait allégeance à Henri VI, soit toute la moitié nord de la France.

Clément de Fauquembergue y occupe les fonctions de greffier civil. À ce titre, il est chargé de tenir le *Registre du conseil*, une sorte de journal officiel des arrêts prononcés par le Parlement, des ordonnances royales qui y étaient publiées et enregistrées, mais aussi de l'actualité politique générale. À la date du 10 mai 1429, il mentionne en quelques lignes la levée du siège d'Orléans, dont il minimise la portée. En marge, comme cela se faisait parfois, mais seulement pour les nouvelles les plus retentissantes, il dessine un portrait imaginaire de Jeanne d'Arc.

Pucelle, prostituée, ou amazone ?

Le portrait imaginaire de Jeanne d'Arc intrigue depuis longtemps les historiens. Sans doute, les intentions de son auteur ne sont pas favorables à l'héroïne lorraine. Elle est figurée cheveux longs et dénoués, avec une poitrine opulente, en robe, ayant une très forte épée à sa gauche et tenant, à sa droite, son célèbre étendard, dont les pointes ont des allures serpentes.

La signification de tous ces attributs est ambiguë. Elle reflète sans doute le trouble du greffier. Les cheveux libres notamment peuvent évoquer la jeune femme avant le mariage, mais aussi la jeunesse désordonnée ou encore, conjointement avec l'épée et la robe longue, la figure de l'amazone, seul modèle offert par la culture savante du temps pour rendre compte de l'inimaginable : une femme, qui plus est simple paysanne, équipée et armée comme un homme, conduisant à l'assaut les gens de guerre du roi.

Commissariat scientifique

Amable Sablon du Corail, responsable du département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, Archives nationales.

Michel Ollion, responsable du fonds du Parlement de Paris, département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, Archives nationales.

Commissariat technique

Jérôme Séjourné, chargé d'études documentaires, département de l'Action culturelle et éducative, Archives nationales.

Retrouvez les [communiqué et dossier de presse en ligne](#).

Visuels presse sur demande.

Archives nationales

60, rue des Francs-Bourgeois

Métro : Hôtel-de-Ville (ligne 1), Rambuteau (ligne 11), Arts et Métiers (ligne 3).

Bus : lignes 29 et 75, arrêt « Archives-Haudriettes »
ou « Archives-Rambuteau ».

Entrée libre et gratuite

Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30

Samedi et dimanche de 14 h à 17 h 30

(puis 19h à partir du 26 mars)

Fermé le mardi et le 1^{er} mai

À propos des Archives nationales

Les Archives nationales, établissement du ministère de la Culture, sont le plus grand centre d'archives d'Europe. Mémoire de la France, elles conservent et communiquent aux publics les archives de l'État depuis le Moyen Âge, celles des notaires parisiens et des archives privées d'intérêt national. Elles contribuent à la connaissance de l'histoire et au partage des valeurs citoyennes auprès du grand public, en particulier des plus jeunes, par leurs expositions, publications et autres activités de médiation.

Contact presse Archives nationales

communication.archives-nationales@culture.gouv.fr

Tél. : 01 40 27 64 73 ou 01 75 47 23 36.